

## **ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE**

### **COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 13 février 2021**

En raison du confinement lié au Covid-19, ce Conseil d'administration a été réalisé en visioconférence sous la présidence de Christian Hardy.

Présents :

**Côtes d'Armor:**J Cadorel, H Chapelet, J Roué Daron, D Charles

**Finistère** : JM Ferrand, B Lemoigne, A Queau, MA Corre, P Nedellec, JM Acquitter, M Ruffat

**Ille et Vilaine** : M Queffrinec, B Gainche-Champain, N Marin, P Le Glatin, D Martin, H Bonnefond,

**Loire Atlantique** : M Laurens, A Lecallo, D Girard, B Jacquet,C Hardy, J Renoul, M Bugeau,

**Morbihan** : C Le Brun, F Nardon, S Poisson de Lamotte, B Jaïn, M Pepey, H Panheleux

**Commission Communication Ar Jakes** : Y Bouliou participait également à ce CA.

Absents ou ayant des problèmes de connexion :

M Milliancourt, M Y Thepault, , A Victoire, M Constantin, D Huitel,

L'intégralité de l'enregistrement figurera sur l'espace privé du site compostelle-bretagne, rubrique Vie Associative.

Après l'accueil des participants, la réunion commence à 9h30 par l'approbation du dernier conseil d'administration du 7 novembre 2020.

### ***Organisation de l'assemblée Générale 2021 :***

Les contraintes sanitaires actuelles, liées à la pandémie de COVID 19, nous empêchent d'organiser une assemblée générale en présentiel.

Les lois en vigueur actuellement, liées au Covid, permettent d'organiser une AG dématérialisée avec vote par voie électronique pour les adhérents ayant une connexion internet ou par voie postale.

C Hardy a trouvé une société qui permet de réaliser l'AG par voie électronique : La société Cliss XXI fournit le logiciel Gvot de vote par internet. Elle adressera directement les bulletins de vote avec les documents, les mots de passe ... nécessaires à nos adhérents. Elle fera également les relances et le dépouillement des votes électroniques pour un coût d'environ 1700 € que nous avons validé.

Les adhérents « internet » recevront de la part de notre association un courriel au cours de la semaine 8 pour les prévenir de la modalité du vote à l'AG 2021 et de l'envoi par Gvot des bulletins de vote électroniques.

Les adhérents « courrier », environ une centaine, recevront leur bulletin de vote et les documents nécessaires au vote par voie postale. Ces documents seront imprimés et mis sous pli par l'imprimerie Colibri qui assure habituellement l'envoi de la revue Ar Jakez.

Martine Queffrinec et Pierre Le Glatin se chargent de l'envoi postal et du dépouillement de ces votes en retour.

Le calendrier du vote sera le suivant :

- vote électronique du 27 février à 8h au 10 mars à 24h.
- vote courrier : envoi le 1<sup>er</sup> mars et réception des votes en retour pour le 10 mars

Pierre Le Glatin fait le nécessaire auprès du commissaire au compte pour qu'il transmette les comptes validés le plus tôt possible.

### ***Rapports Moral et d'activité :***

C Hardy présente les rapport moral et le rapport d'activité. Nous les avons validés et ils seront joints aux bulletins de vote.

### ***Comptes 2020***

Pierre Le Glatin présente les comptes 2020 que nous avons approuvé, il seront également transmis avec les bulletins de vote.

### ***Sortie régionale de printemps***

Elle était prévue du 15 au 22 mai 2021. Elle est reportée à l'automne.

### ***Assemblée Générale 2022***

L'AG 2022 aura lieu le samedi 12 mars à Locminé.

Il était prévu à l'ordre du jour de l'AG 2021, une assemblée générale extraordinaire pour modifier les statuts de l'association, il est nécessaire de le faire en présentiel, nous le reportons à l'AG 2022.

### ***Les relations avec les sociétés jacquaires***

Notre association n'est adhérente à aucune association jacquaire nationale :

- FFACC :Fédération Française des Associations des Chemins de Saint Jacques
- Société Française des Amis de Saint jacques de Compostelle
- Web Compostella

Certaine voudrait une credencial unique, d'autre un balisage uniforme...

Est ce qu'un statut d'observateur serait judicieux ?

Nous en parlerons au prochain CA.

### ***Pont Croix : 25 juillet 2021***

La Fête de la Saint Jacques à Pont Croix, nous permettra de fêter les 25 ans de l'association et l'année sainte.

Le programme est déjà bien engagé avec :

- inauguration d'une statue dans la matinée pour laquelle nous avons voté une subvention de 500 euros.
- concert avec 2 chœurs dont le chœur jacquaire,
- marche, pique-nique, ...

Nous serions limités à 150 participants et adapterons en fonction des normes sanitaires du moment.

### ***Commission Communication :***

#### *La Jakestella*

Yves Bouliou nous présente la dernière version, nous validons l'impression de 500 exemplaires avec une belle impression en quadrichromie avec dorure pour un coût de 1569 euros TTC

Nous souhaitons remettre symboliquement un exemplaire par département à Pont Croix le 25 juillet.

### ***Commission Informatique***

Christian Hardy quitte la présidence de l'association, il continue d'assurer les fonctions de webmaster en parallèle avec Nathalie Marin.

### ***Divers***

#### *Adhésions :*

Pierre Le Glatin a enregistré 688 adhésions au 12 février.

244 adhésions ont été enregistrées avec le logiciel Hello Asso au 8 février.

#### *Amélioration de logiciel :*

Bernard Jacquet a demandé à Christian s'il est possible d'améliorer le système actuel d'édition et d'envoi des cartes d'adhérent qui demande beaucoup de manipulations informatiques. Christian transmet la demande à Galette.

La réunion s'est terminée à 11h45.

Le prochain CA aura lieu en présentiel à la Maison des Frères de Lamenais à Ploermel le samedi 13 mars à 9h30.